

# DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

(Décret n°2021-1133 et arrêté du 30 août 2021)

FORMATION INITIALE

RNCP 25467 – Formacode 42 056

## CONDITIONS D'ACCES

Aucun diplôme n'est exigé pour suivre cette formation.

Les candidats, âgés de 18 ans minimum à l'entrée en formation, devront avoir satisfait à l'entretien d'admission organisé par le centre ayant pour but d'apprécier leurs aptitudes à suivre la formation et leur motivation pour la profession.

Toutefois, sont admis de droit en formation les candidats titulaires des diplômes suivants : DEAES (version 2016), DEAVS, DEAMP, DEAF, DEAS, DEAP, TP ADVF, TP ASMS, BEP CSS, BAPA SSP, CAP Petite Enfance, CAP AEPE, CAP ATMFC, MC AD, BAPAAAT, BEP ASSP, CP JEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne, CAPA Service en milieu rural ou Services aux personnes, TP ADVD.

## OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, et à permettre ainsi à la personne (enfant, adolescent, adulte, ou personne vieillissante) d'être actrice de son projet de vie.

## NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ➤ Formation théorique : 546 heures

Elle est construite à partir de 5 domaines de formation (DF) :

- **DF1 Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112H)**
- **DF2 Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91H)**
- **DF3 Accompagnement de la vie sociale et relationnelle de la personne (105H)**
- **DF4 Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147H)**
- **DF5 Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91H)**

**+ 21h consacrées à l'attestation de formation aux gestes de premiers secours.**

### ➤ Formation pratique : 840 heures

Elle se déroule sous forme de 24 semaines de stages, réparties en 3 stages de 8 semaines chacun.

Qualification des formateurs en charge de la formation :

- Corps professoral qualifié : min. 4 ans d'expérience professionnelle dans le secteur social
- Enseignement général : min. Bac+4 et 5 ans d'expérience professionnelle

Equipements : centre de ressources et salles de cours

Langue d'enseignement : français



**Contact :** URASS/IFMES  
Rivière l'Or – 97212 Saint-Joseph  
[contact@urass-ifmes.com](mailto:contact@urass-ifmes.com)  
**0596.42.56.56**

**Responsable de filière :** Manuella NARCISSOT



**Durée : 13 mois**

Frais de sélection : 75€ (\*)  
Période : février/mars

Droits d'inscription : 450€  
Période : juin/juillet

**Démarrage :** début octobre

(\*) tous les coûts sont donnés sous réserve de modifications